



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/182

S/19561

2 mars 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 36 de la liste préliminaire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU
GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 1er mars 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration que le très honorable Joe Clark, Secrétaire d'Etat aux relations extérieures du Canada, a publiée le 26 février dernier, au nom du Comité du Commonwealth sur l'Afrique australe que constituent les Ministres des affaires étrangères de l'Australie, du Canada, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la déclaration susvisée comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Stephen LEWIS

* A/43/50.

ANNEXE

Déclaration publiée le 25 février 1988 par le Secrétaire d'Etat
aux relations extérieures du Canada

Le Comité, formé des Ministres des affaires étrangères de l'Australie, du Canada, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, condamne vivement et en termes non équivoques les dernières mesures draconiennes annoncées par le Gouvernement de l'Afrique du Sud contre 17 organisations et des leaders anti-apartheid. Ces mesures limiteront gravement, voire interdiront totalement, l'action politique de certains des groupes les plus importants qui s'opposent de façon non violente à l'apartheid et fournissent un appui à ses victimes.

A Vancouver, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont réaffirmé unanimement l'engagement de leurs gouvernements respectifs à oeuvrer de concert en vue de mettre fin à l'apartheid et aux injustices et souffrances que cette politique entraîne pour la plupart des Sud-Africains et de leurs voisins. Le Gouvernement de l'Afrique du Sud doit engager des négociations concrètes avec les leaders authentiques de la majorité de la population sud-africaine. Au lieu de s'engager dans cette voie, il a préféré imposer d'autres restrictions à leurs droits politiques fondamentaux.

Le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth a conclu que les Noirs sud-africains "en ont assez de l'apartheid" et qu'"ils ne sont plus disposés à se soumettre à son oppression, à sa discrimination et à son exploitation". Il ne s'agit pas de savoir s'il sera mis fin à l'apartheid mais de quelle façon et quand. Les mesures prises par le Gouvernement de l'Afrique du Sud en vue de restreindre encore davantage l'opposition ouverte et pacifique à l'apartheid ne feront que multiplier les risques de renforcement du cycle de la violence. Ces mesures mettent en relief la nécessité, pour la communauté internationale, d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des mesures que les membres du Commonwealth ont prises pour encourager le démantèlement de l'apartheid.

Le Comité se joint aux nombreux Sud-Africains et à la communauté internationale pour demander au Gouvernement de l'Afrique du Sud de revenir sur les mesures qu'il a prises et de préparer la voie à des négociations concrètes en vue de mettre sur pied un gouvernement représentatif non racial. Le Comité réaffirme son engagement envers cet objectif.
